



POLITIQUE QUALITÉ

La poursuite de l'excellence dans le développement de notre entreprise demeure une action prioritaire. À ce titre, nous nous engageons à satisfaire, voire dépasser les exigences de nos clients en misant sur la pleine compréhension de leurs attentes et la rencontre des exigences convenues en matière de coûts, délais, qualité et de la santé et la sécurité, tout en respectant les exigences réglementaires et légales requises.

Ceci n'est possible que par la mise en place, le maintien et le développement d'un système de management de la qualité s'appliquant à tous nos employés et englobant l'ensemble de nos activités.

Afin de respecter cet engagement, la direction de Centrem fourni les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la bonne marche de ses activités dans un environnement adapté au développement des compétences de chacun.

Yanick Tremblay
Président

Martin Gagnon
Directeur exécutif